

ARRÊTÉ DEP-2024-285 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

- **Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;
- **Vu** l'arrêté du 25 juin 2018 portant création du certificat d'aptitude professionnelle esthétique cosmétique parfumerie ;
- **Vu** l'arrêté rectoral DEP-2024-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

ARRÊTE :

Article 1er : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle spécialité esthétique cosmétique parfumerie pour la session 2024 dans l'académie de Paris est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Catherine ROLAND, professionnelle.

Vice-présidente :

Madame Florence MALBERT, enseignante.

Enseignantes :

Madame Anais MORVAN,
Madame Carole DUCHEMIN,
Madame Laurence LOREE,
Madame Anne TRAN.

Professionnelles :

Madame Anne-Claire BEN RAHAL,
Madame Charlène COLINET,
Madame Vanessa URBANO VARELA.
Madame Ophélie ORVAL.

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER